

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 7 (1866), p. 101-103

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1866\\_\\_7\\_\\_101\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__101_0)

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

---

### I.

#### *Procès-verbal de la séance du 6 janvier 1866.*

Le 6 janvier dernier, la Société de statistique de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Louis Millot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Loua donne lecture d'un mémoire sur la mortalité dans les établissements pénitentiaires de la France, d'après les rapports annuels du ministère de l'intérieur.

M. Ernest Bertrand (conseiller à la cour de Paris) présente, sur quelques passages de ce mémoire, les observations ci-après :

« Pour pouvoir se rendre compte des différences de mortalité que les documents officiels constatent dans les diverses prisons, il serait nécessaire d'avoir, entre autres renseignements, celui qui est relatif à l'état de santé des détenus au moment où ils y entrent, et de pouvoir en outre étudier l'influence, non-seulement de la privation de la liberté sur ces détenus, mais encore du brusque changement qui s'opère dans leur régime alimentaire. Ainsi, en ce qui concerne la maison de Saint-Lazare, il importe de savoir qu'un certain nombre de filles publiques y sont enfermées par simple mesure administrative, et que la plupart y arrivent malades, quelques-unes même très-gravement. On pourrait s'étonner à bon droit de la mortalité, quoique très-faible, qui se produit à la Conciergerie, où ne font en quelque sorte que passer les accusés qui doivent être jugés par la cour d'assises de la Seine, si l'on ne savait que quelques-uns, envoyés de départements situés à l'extrémité de la circonscription judiciaire, arrivent malades dans cette prison.

« Quant à la mortalité exceptionnelle de la maison de répression de Saint-Denis, elle s'explique moins par l'âge relativement avancé des individus que l'autorité administrative y fait placer et par les excès qu'ils ont pu commettre ou les privations qu'ils ont pu endurer dans le cours de leur misérable existence, que par l'effet de la privation complète des boissons alcooliques. L'usage de ces boissons était, en effet, entré profondément dans leur régime alimentaire et ils leur devaient le maintien d'une certaine activité, d'une certaine aptitude physique. Ce tonique dangereux, mais énergique, venant à leur manquer tout à coup, ils tombent rapidement dans un état de faiblesse et de langueur que la mort suit de près. »

M. le docteur Juglar : Un fait de même nature a été constaté dans les hôpitaux. Des individus, habitués au régime des spiritueux, y succombent beaucoup moins sous l'effort de la maladie qui a motivé leur admission, que par suite de la privation de leur boisson ordinaire.

*M. Legoyt*: Je lisais dernièrement, dans le journal anglais le *Times*, un fait très-curieux qui pourrait bien avoir une cause de même nature. Il existe à Londres, et je crois, dans les principales villes d'Angleterre, des maisons de refuge pour les prostituées qui, grâce aux efforts de sociétés de bienfaisance spéciales, consentent à renoncer à leur triste métier. Eh bien! on a remarqué que les femmes admises dans ces asiles y succombent rapidement. Est-ce le résultat d'une sorte de nostalgie, ou d'un régime alimentaire dans lequel les boissons alcooliques, dont les filles publiques en Angleterre font un énorme usage, sont tout d'abord supprimées? Il existait avant 1848, et peut-être il existe encore, dans l'ancienne commune de Montmartre, un asile de même nature, appelé, je crois, l'*Asile du bon pasteur*. La mortalité y était telle, qu'elle attira l'attention de l'autorité, qui fit visiter à plusieurs reprises l'établissement pour s'assurer que son régime hygiénique n'avait rien de contraire à la santé des pensionnaires.

M. le docteur Juglar lit un travail sur le rapport de la circulation des billets avec l'encaisse dans les opérations de la Banque de France, de la Banque d'Angleterre et des Banques de l'Amérique du Nord (Banques des comtés et Banques des villes). Il y met en lumière ce fait, que plus le crédit se développe et se perfectionne dans un pays, moins on y recourt à la monnaie métallique et même aux billets pour le solde des échanges intérieurs, ce solde se faisant le plus souvent par la voie de simples virements.

La séance est levée à la suite de cette lecture.

---

### *Procès-verbal de la séance du 3 février 1866.*

Le 3 février 1866, la Société de statistique de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Millot.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Au sujet du procès-verbal, M. le docteur Lunier, inspecteur général des aliénés et des établissements pénitentiaires, donne divers renseignements sur les améliorations hygiéniques introduites dans ces établissements par suite de la création, encore assez récente, d'une inspection sanitaire spéciale. Ce sont ces améliorations qui expliquent la diminution de mortalité constatée par M. Loua dans son mémoire relatif à *l'influence de la détention sur la mortalité*.

D'après l'orateur, le régime alimentaire des prisons n'est pas uniforme; il varie surtout selon les exigences des climats. C'est ainsi que les détenus dans les départements viticoles, et particulièrement dans les départements du Midi, reçoivent une ration de vin qu'ils n'ont pas ailleurs. M. Lunier reconnaît que les documents officiels, dans leur forme actuelle, ne permettent pas de reconnaître les causes des différences que présente la mortalité des divers établissements pénitentiaires. Ils contiennent notamment, à ce point de vue, une lacune importante: c'est l'état sanitaire des détenus au moment de l'incarcération. Mais cette lacune sera prochainement comblée.

M. le docteur Bertillon donne lecture de la 2<sup>e</sup> partie de son mémoire sur la construction des tables de mortalité.

La séance est levée à la suite de cette communication.

---

*Procès-verbal de la séance du 3 mars 1866.*

Le 3 mars 1866, la Société s'est réunie sous la présidence de M. Millot.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le secrétaire mentionne l'envoi à la Société de documents statistiques par plusieurs de ses correspondants étrangers, et notamment : 1<sup>o</sup> d'un exemplaire du *Tableau du commerce extérieur de l'Angleterre en 1864*, transmis par M. Fonblanque, directeur de la statistique au ministère du commerce à Londres, et 2<sup>o</sup> de deux brochures, l'une sur le service hospitalier, l'autre sur l'assistance publique en 1864, dans la ville de Breslau (Prusse), de M. le docteur Grætzén, médecin en chef des hôpitaux de cette ville. M. Legoyt résume, en quelques mots, les principaux documents réunis dans ces deux mémoires, qui sont une continuation des envois précédents du même savant.

M. le docteur Bertillon donne lecture d'une note sur la mortalité des petits enfants à Paris comparée à la même mortalité pour l'ensemble de la France et fait ressortir les dangers exceptionnels qui les menacent à Paris.

M. Legoyt donne lecture de la première partie d'une note relative à l'état actuel de l'agriculture en Europe. Cette partie est relative à la France. L'auteur y met en relief les progrès de la production agricole dans notre pays au point de vue : 1<sup>o</sup> de l'extension des superficies cultivées en froment ; 2<sup>o</sup> de l'accroissement du rendement de cette céréale à superficie égale ; 3<sup>o</sup> de l'accroissement du nombre des animaux de ferme. Il signale, en terminant, l'influence que les encouragements officiels à l'agriculture ont pu avoir sur ces résultats.

La séance est levée à la suite de cette lecture.

---